

Recrutement Responsable de l'Action Culturelle CDI

Prise de fonction : 1^{er} Septembre 2023

Date de limite de candidature : 22/05/2023

Réponse aux candidat.e.s à partir du 01/06/2023

Entretiens à partir du 07/06/2023

Adresse :

à Madame la Présidente,

recrutement.chatodo@gmail.com

Candidature, CV et lettre de motivation uniquement par courriel à l'adresse ci-dessus.

1 - Contexte et environnement :

L'association MARS gère un équipement culturel dédié aux musiques actuelles situé à Blois, Loir et Cher et composé :

- De la SMAC Le Chato'do (salle de 630 places, club de 150 places)
- du studio Pôle Nord (studio d'enregistrement, 2 studios de répétitions et un lieu ressources)

L'association porte son projet dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec la Ville de Blois, la DRAC Centre Val de Loire, Agglopolys, la Région Centre Val de Loire et le Conseil Départemental du Loir-et-Cher

Elle dispose pour ce faire d'un budget annuel de 900 K€ et emploie dix salariés permanents, des intermittents et des bénévoles.

Ses missions sont la diffusion, les résidences-filages, la répétition, l'enregistrement, la ressource – formation, l'accompagnement des pratiques, l'action culturelle et la gestion et animation du site lelectrophone.fr plateforme streaming des artistes région Centre Val de Loire.

L'Action Culturelle est une composante structurante et centrale dans le projet de l'association MARS, elle s'appuie tant sur le projet de diffusion que sur des résidences de création et des actions portées hors les murs auprès des publics. L'association intervient auprès de publics issus des secteurs scolaires, du médico-social, du handicap, des quartiers, du milieu carcéral, hospitalier, des personnes âgées dépendantes...

L'association a associé à l'Action Culturelle la programmation des spectacles jeune public.

Afin de poursuivre son projet auprès des publics, l'association MARS souhaite engager un/une Responsable de l'Action Culturelle.

L'association MARS applique les dispositions de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles (CCNEAC).

2 – Positionnement

>2.1 **Service** : Action Culturelle

>2.2 **Responsable hiérarchique direct** : Directeur

>2.3 **Emploi repère de la grille conventionnelle** : groupe 4 – Responsable des actions d'éducation artistique et culturelle et de l'action culturelle.

3 - Description du Poste

>3.1 **Responsabilité** :

- Initier et mettre en œuvre des projets visant à sensibiliser différents publics au projet artistique et culturel de l'association MARS et aux musiques actuelles.
- Assurer la programmation de la saison « Chato'Marmot » auprès du jeune public

>3.2 **Activités principales** :

- Construire, développer et mettre en œuvre des projets autour des musiques actuelles adaptés aux différentes typologies de publics en lien avec les éventuelles structures encadrantes.
- Identifier et associer des intervenants artistiques pertinents sur leurs pratiques, les publics et les enjeux des projets.
- Veiller à la mixité des publics touchés et à l'harmonisation des projets sur le territoire.
- Créer un lien transversal permanent avec les autres activités de la scène de musiques actuelles, croiser les publics et les usagers.
- Créer des outils de médiation permettant l'appropriation des projets par les bénéficiaires et les partenaires.
- Développer le travail auprès de nouveaux publics, pérenniser les liens existants et conforter les partenariats avec les structures relais et les partenaires institutionnels.
- Accompagner les publics visés dans leur démarche d'accès à « l'art et à la culture » pour en favoriser l'appropriation.
- Gérer et suivre le budget d'action culturelle, rechercher des financements et mener une veille sur les appels à projets.
- Assurer la représentation de l'association MARS sur les projets portés, savoir incarner le projet artistique et culturel de l'association pour en transmettre le contenu et les valeurs.
- Établir des bilans et documenter les actions menées pour les rendre visibles auprès du grand public.
- Comprendre, assimiler et adopter une démarche prospective sur les enjeux des structures partenaires (politiques publiques, cadre d'intervention, difficultés sectorielles) et proposer des axes et des thématiques de projets pertinents.
- Assurer une veille prospective sur le secteur des musiques actuelles et l'éducation artistique et culturelle, leurs enjeux et leurs mutations.
- Contribuer au développement d'une dynamique musiques actuelles forte sur l'ensemble du territoire blésois.

Et,

- Assurer la programmation des spectacles jeune public sur le champ des musiques actuelles sur des critères de pertinence, de diversité des âges, de temporalité de diffusion et de fréquentation objective.
- Négocier les conditions budgétaires et d'accueil, valider la faisabilité avec les autres services de la structure. Centraliser et transmettre les informations utiles à chacun.
- Assurer le lien avec les partenaires du territoire pour les réservations de groupes : scolaires, centres de loisirs, établissements médico-sociaux...

>3.2 **Activités prospectives :**

- assurer une veille sur les activités associatives et culturelles locales.
- assurer une veille sur les politiques publiques et les enjeux dont dépendent les différentes structures partenaires.
- assurer une veille artistique sur le tissu musiques actuelles régional et la création jeune public.

3.3 **Activités secondaires :**

Participer au déroulement des activités et à la vie de la structure, réunions d'équipe, valorisations des activités à l'extérieur, aide ponctuelle sur des missions annexes

3.4 **Activités d'encadrement :**

Encadrer des collaborateurs occasionnels, services civiques, stagiaires, vacataires. Savoir transmettre les attendus, encadrer et réorienter éventuellement le travail des artistes associés.

4 – Dimension

> 4.1 **Relations en interne :** poste transversal interagissant avec tous les services de la structure.

> 4.2 **Relations en externe :** avec les artistes accueillis au Chato'do, les artistes et intervenants sur l'activité, le tissu institutionnel ou associatif local et le public et les usagers.

> 4.3 **Autonomie artistique et conduite de projet :** exerce ses fonctions avec validation de la direction

> 4.4 **Autonomie technique :** exerce ses fonctions en autonomie technique

> 4.4 **Autonomie financière :** exerce ses fonctions dans le cadre du budget alloué en lien avec la direction. Ne peut engager des dépenses qu'après validation.

5 - Profil

> 5.1 **Savoirs :** bonne culture générale, artistique et des courants musiques actuelles, bonne connaissance des métiers et du secteur des musiques actuelles, du fonctionnement des collectivités locales, des acteurs socioculturels et éducatifs, du fonctionnement administratif de base et du cadre juridique associés à la fonction (cadre d'emploi des artistes, contrats du spectacle, droits d'auteurs ...)

> 5.2 **Savoir-faire :**

- Maîtriser les outils bureautiques
- Savoir créer et entretenir un réseau
- Etablir et suivre un budget
- Coordonner différents projets simultanés dans différents lieux, assurer la méthodologie d'un projet et son évaluation à terme.
- Cerner les besoins des structures partenaires et de leurs publics.
- Négocier des conditions tarifaires ou logistiques
- Animer des réunions
- Connaissance des rudiments et du vocabulaire de la technique du spectacle, pratique musicale bienvenue.
- Jauger la qualité et l'intérêt artistique d'un spectacle ou d'un intervenant.
- Qualités rédactionnelles et d'expression orale
- Aptitudes à la prise de vue et au montage vidéo bienvenus.

> 5.3 **Savoirs être :**

Ouverture d'esprit et écoute des autres, aptitude à gérer le temps et le stress, sens du relationnel, capacité d'organisation, rigueur, curiosité, créativité, capacité à adapter sa posture et son langage à des interlocuteurs en difficultés sociales ou atteints de handicaps.

> 5.4 **Qualités personnelles requises** : sensibilité musicale, intérêt pour l'image et les nouvelles technologies, enthousiasme, diplomatie, adaptabilité, sens de l'organisation et sens pratique. Attrait pour les arts en général et les musiques actuelles en particulier, pour les innovations culturelles, techniques, sociales....

6 - Conditions d'accès à l'emploi

> 6.1 **Niveau d'étude** souhaité : Minimum Bac +3 (spécialité culturelle appréciée)

> 6.2 **Expérience** : expérience significative sur un poste similaire

> 6.4 **Langues étrangères** : -

> 6.5 **Divers** : Permis B et moyen de transport personnel indispensable, disponibilité en soirée et week-end.

7 - Conditions de Travail

> 7.1 **Salaire brut mensuel** : groupe 4 échelon 1 de la grille de la CCNEAC

> 7.2 **Temps de travail** : CDI Plein Temps

> 7.3 **Horaires de travail** : temps de travail annualisé

> 7.4 **Avantages sociaux** : mutuelle santé, forfait mobilités durables